#### REPUBLIQUE FRANCAISE

# DEPARTEMENT DES ARDENNES

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU SYNDICAL

#### SYNDICAT D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT DU SUD-EST DES ARDENNES

SEANCE DU 18 NOVEMBRE 2021

#### NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Bureau Syndical	11
En exercice	11
Qui ont pris part à la délibération	09

Date de la convocation	
02 novembre 2021	

## Date d'affichage

19 novembre 2021

L'an deux mille vingt et un

et le dix-huit novembre

à 17 heures, Le Bureau Syndical du Syndicat, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

#### **Monsieur Jean-Pol RICHELET**

Nombre de Membres présents : 09

Madame/Monsieur: Roland CANIVENQ, Agnès MERCIER, Hubert RENOLLET, Joël CARRE, Francis CHAUMONT, Michel MEIS, Jean-Michel THIRY, Marie-France KUBIAK.

#### Objet de la Délibération

### ATTRIBUTION DU MARCHE TRAVAUX POUR LA REGIE EAU POTABLE 2022-2024

#### VOTE:

POUR : 09 CONTRE : 00 ABSTENTIONS : 00

## DELIBERATION N° 2021-03

Absents excusés: Thierry NOCTON, Maxime SOUDANT.

# ATTRIBUTION DU MARCHE TRAVAUX POUR LA REGIE EAU POTABLE 2022-2024

Vu la délibération n° 2020-03 modifiant le règlement intérieur de la commande publique ;

Vu la délibération n° 2020-19 donnant délégation au Bureau pour approuver les dossiers de consultation pour les opérations inscrites au budget, dans le respect du règlement de la commande publique du Syndicat;

Considérant l'analyse des résultats de la consultation relative à ce marché lancée en 2021, sur proposition du Président ;

Considérant l'avis de la Commission d'Appel d'Offre réunie ce jour ;

le Bureau, après en avoir délibéré, attribue ledit marché à la société **STPVENCE** et autorise le Président à signer toutes les pièces afférentes à ce marché.

Fait et délibéré, les jours, mois et an ci-dessus.

Jean-Pol RICHELET

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

après dépôt en Sous-

préfecture

Le : 19 novembre 2021

et publication ou notification

Le 19 novembre 2021

Envoyé en préfecture le 19/11/2021

Reçu en préfecture le 19/11/2021

Affiché le

ID: 008-240800912-20211118-B202103-DE